

Saint Pée et la guerre de Cent Ans

Au début de la guerre de Cent Ans, Saint Pée, qui se trouvait dans le camp anglais depuis des siècles, avait pour seigneur Sanche de Sault, le descendant d'une longue lignée portant ce nom qui marqua l'histoire médiévale du Labourd. Il avait succédé à son père, Guillaume, mort tragiquement en 1343, noyé au *pont de Poudines* par le maire de Bayonne, à la suite de disputes violentes entre la ville et les Labourdins. En représailles, Sanche mena des actions sanglantes contre les Bayonnais.

Sanche de Sault, comme avant lui ses ancêtres, aussi bien du côté de son père que de celui de sa mère, Béatrice de Lahet, depuis fort longtemps, se mit au service de la couronne de Navarre. C'est ainsi, qu'avec d'autres Labourdins et leurs troupes, il alla en Normandie par la mer, à la fin de l'année 1353, participer à l'expédition lancée pour la défense des intérêts normands de Charles II, roi de Navarre et comte d'Evreux. En récompense de ses services, il reçut, en 1355, une rente annuelle de 40 livres

Les documents sont silencieux sur les années qui suivirent cette expédition, mais il semble bien que Sanche de Sault ait continué à servir le souverain navarrais car il percevait toujours sa rente annuelle de 40 livres en 1369. Cette année-là, par une lettre du mois de février, le roi lui alloua la somme de 100 livres pour qu'il puisse se préparer en vue du duel prévu contre le seigneur d'Espelette. Comme nous le savons, ce combat fut fatal au seigneur de Saint Pée ; il laissait, pour lui succéder, sa fille unique, Jeanne de Sault, qui n'était alors pas encore mariée.

Charles II, qui avait donc fortement soutenu Sanche dans cette épisode de lutte de clans nobiliaires, soutint le choix, pour lui succéder, d'un chevalier d'un bon lignage dont les qualités de combattant puisse assurer la nécessaire revanche de la famille de Sault, et sur lequel il puisse compter pour soutenir sa politique au Labourd et au Guipuzcoa, sachant la position stratégique dans laquelle se trouvait l'importante seigneurie de Saint Pée.

Comme nous le verrons, avec l'arrivée de la famille du nouveau seigneur, 3 hommes remarquables vont succéder à Sanche de Sault, dont les hauts faits feront connaître le nom de Saint Pée bien au-delà des frontières du Labourd, tout au long des dernières décennies de la guerre de Cent Ans.

I. Pedro Lopez de Murua, seigneur d'Amezqueta et de Saint Pée :

Le choix se porta sur Pero Lopez de Murua, seigneur d'Amezqueta, l'un des membres de la puissante, et prolifique, famille de Murua, implantée dans la partie méridionale et centrale du Guipuzcoa, à la frontière avec la Navarre. Son père, Martin Lopez de Murua, seigneur d'Amezqueta, et son oncle, Lope Garcia de Murua, seigneur de Lazcano, étaient d'influents chefs de lignage, *parientes mayores*, et ils étaient à la tête du clan, *bando*, des Oñacinos, qui fédérait de nombreux lignages (dont les Loyola) contre celui des Gomboinos (dont les Ezpelette faisaient partie), avaient établi des liens vassaliques depuis 1350 avec la monarchie navarraise.

Le futur mari, non seulement avait prouvé être un précieux serviteur de Charles II, mais il avait aussi montré de grandes qualités de combattant, qualités qui lui valurent du célèbre chroniqueur bizcayen, *Lope Garcia de Salazar*, l'appellation de meilleure lance du Guipuzcoa (*la mejor lanza de Guipuzcoa*). dans son œuvre principale *Bienandanzas y fortunas*.

Le mariage dut avoir lieu à Saint Pée, à la fin de l'année 1370 ou au début de l'année suivante. Pour les Ezpelette, la venue à Saint Pée d'un membre connu du clan opposé au leur fit l'effet d'une provocation, d'un défi à relever. Nous verrons quelle en fut les conséquences.

Pour éclairer l'action du nouveau seigneur de Saint Pée, il convient de retracer d'abord ce que l'on connaît du déroulement de sa carrière au service de Charles II avant son mariage, soit sur une période d'une vingtaine d'années.

11 Pero Lopez au service du roi de Navarre

Tout d'abord, à l'été 1351, avec les 4 chevaliers du Guipuzcoa qui les premiers avaient accepté de devenir vassaux du roi de Navarre l'année précédente, dont son père, il prit part à l'expédition conduite en Gascogne contre les Anglais, principalement en Condomois, par le jeune Charles II, qui avoit été nommé Lieutenant général en Languedoc par le roi de France, Jean le Bon.

A l'automne 1353, Pero Lopez, avec son frère Miguel Lopez, rejoignirent, avec les hommes qu'ils avaient recrutés, les contingents envoyés en Normandie par le roi pour renforcer ses places fortes alors menacées par les Français. Il dut alors côtoyer Sanche de Sault. Comme les autres nobles du Guipuzcoa, il ne retournera pas en Normandie au cours des années 1355 et suivantes, peut-être à cause des obligations qu'il avait envers son *seigneur naturel*, le roi de Castille, alors en guerre contre le roi d'Aragon.

Plus tard, en mai 1361, alors que Charles II est de retour en Navarre, et à la suite de la mort de leur père, Martin Lopez, Pero Lopez, devenu seigneur de Amezqueta, et ses frères nouèrent des liens vassaliques avec le roi de Navarre, pour une rente annuelle de 50 livres.

2

A la suite de l'invasion de la Castille par *Henri de Trastamare* en 1366, ennemi de Charles II qui lui soutient le roi Pierre le Cruel, ces deux rois concluent un traité avec le Prince Noir à Libourne (septembre 1366) par lequel, outre des engagements militaires anglais en soutien de Pierre le Cruel, celui-ci accepte de céder à Charles le Guipuzcoa et l'Alava. La victoire anglaise à Najera (avril 1367) va donc permettre à Charles II d'incorporer le Guipuzcoa à la Navarre

9/7

Dans ce contexte, Pero Lopez va, en avril 1368, prêter un *hommage lige* à Charles II, devenu son *seigneur naturel*, accompagné du serment de fidélité contre *tous les rois et seigneurs*. Il sera imité par des parents et par plusieurs autres seigneurs importants du Guipuzcoa. Mais le roi ne put obtenir le ralliement du plus puissant *Pariente Mayor* de la frontière, Miguel Lopez de Murua, seigneur de Lazcano, et oncle de Pero Lopez. Aussi, pour que Pero Lopez assure un contrôle efficace du territoire central du Guipuzcoa, il lui fit une donation annuelle de 200 livres, soit 10 *mesnadas*, pour le maintien d'une troupe importante (seul le très puissant Don *Beltran Velez de Guevara* avait obtenu pareil montant) et la charge de *merino e capitán* de tout le territoire du Guipuzcoa, depuis Saint Sébastien jusqu'à San Adrian. Il reçut aussi des cadeaux du roi, dont une pièce d'étoffe précieuse de 42 *coudées*.

La première mission que lui confia Charles II, dès juin 1368, fut de se rendre dans les principales villes de la région des « *Cinco Villas* », Bera de Bidasoa, Lesaca, et Renteria, pour convaincre le seigneur de *Ugarte*, et les autres nobles de cette zone frontalière, de devenir des vassaux du roi ; Pero Lopez ayant réussi pleinement, Ugarte leva des troupes et reçut du roi un commandement territorial important.

Charles

(3)

Puis, pour affirmer sa suzeraineté sur le Guipuzcoa, Carlos II décida de faire une entrée officielle dans la province. Pour assurer la sécurité du franchissement de la frontière, devant les menaces de Henri de Trastamare, il ordonna à Pero Lopez, à ses frères et aux autres capitaines liés au roi par leurs hommages, de lever leurs contingents d'hommes d'armes et de fantassins. Pero Lopez reçut du roi plusieurs paiements pour solder les troupes, au cours de la période d'avril à novembre 1368, et 300 florins en septembre pour mettre en défense son château d'Amezqueta. Toujours en septembre, le roi le récompensa à nouveau en lui faisant un don, par *grâce spéciale*, de 40 cahizes de blé.

Le 18 novembre 1368, dans la ville frontalière d'*Etcharri-Aranaz*, le roi assista à la montre des compagnies d'une quinzaine de capitaines du Guipuzcoa à son service avec, à leur tête, Pero Lopez, comme « *merino* » et sa troupe de 120 hommes. A la suite de cela, Charles II traversa la frontière fortement accompagné et fit son entrée en Guipuzcoa, marquant ainsi sa prise de possession de la province.

Au tout début de 1369, Pero Lopez apparaît comme le plus valeureux agent de l'influence navarraise en Guipuzcoa. Il fut alors récompensé par sa nomination au poste de *merino navarro de las Montañas*, c'est-à-dire qu'il devient gouverneur de la région limitrophe du Guipuzcoa, l'une des 5 régions de la Navarre péninsulaire, avec une rente annuelle s'élevant à 100 livres et 100 *cabizes* de blé.

Au cours de l'année 1369, il fut chargé de la défense de la ville de *Villafranca de Ordicia*, en Guipuzcoa, contre les menaces castillanes, Henri de Trastamare étant redevenu définitivement roi de Castille ; il reçut des sommes importantes pour payer les gages de ses troupes et pour la protection de son château d'Amezqueta. Il bénéficia également de plusieurs dons en argent, dont 110 livres destinées à l'achat d'un *coursier*, en récompense des services qu'il avait rendus au roi de Navarre.

3

En 1370, en l'absence de Charles II, alors en Normandie depuis la fin de l'année précédente, c'est la reine Jeanne (sœur de Charles V, roi de France) qui ordonna que lui soit payé la dotation annuelle de 200 livres (10 *mesnadas*), la rente annuelle de *merino*, ainsi que 5 dons, en argent et en blé, accordés en juillet et août *par grâce spéciale* ; ce nombre très inhabituel s'explique, non seulement par la satisfaction pour les services rendus dans une situation devenue délicate pour la Navarre, mais aussi ceux attendus à la suite à son mariage comme nouveau seigneur de Saint Pée.

1.2 Pero Lopez devient seigneur de Saint Pée

Il est envoyé en Guipuzcoa pour annoncer que la trêve conclue entre La Navarre et la Castille, le 1^{er} mai 1370, est prolongée jusqu'au 1^{er} mai 1371 ; il est chargé également, au cours de ce déplacement, de sonder les chefs de la *Hermanidad* de la frontière, qui avait été créée à l'occasion de l'entrée de Charles II à la fin 1368, afin de savoir s'ils voulaient la maintenir.

C'est au cours de ces mois que Pero Lopez de Murua, en épousant Jeanne de Sault, devint seigneur de Saint Pée. D'après *Garcia Lope de Salazar*, il fut provoqué en duel par le neveu du seigneur d'Espelette, *Velche*, qu'il tua dans le combat singulier qui eut lieu dans un pré de Saint Pée, vengeant ainsi le lignage de Sault pour la mort de son beau-père.

En 1372, en l'absence prolongée de Charles II en France, Pero Lopez reçut le paiement de sa dotation annuelle de 200 livres, les 10 *mesnadas* habituelles, les soldes des troupes qu'il avait placées en différentes localités de la *merindad de las Montañas* ainsi que sa rente de *merino*

2. Jean d'Amezqueta, seigneur de Saint Pée ✓

L'héritage de Saint Pée l'obligea à abandonner une carrière prometteuse débutée à la cour de Castille pour rendre hommage au roi d'Angleterre et se mettre à son service. Marié à la fille d'un membre important de l'une des branches de la famille royale de Navarre et appartenant à l'une des plus puissantes familles du Guipuzcoa, il fut mêlé aux querelles des factions nobiliaires basques. Enfin, il se distingua parmi les chefs militaires convoqués par le roi d'Angleterre, pour participer à ses campagnes en Normandie et dans la France du Nord.

21 De la cour royale de Castille au service du parti anglais

Il débuta sa carrière à la cour de Castille, au service de la régente, pendant la minorité du roi Enrique III ; il fut alors vassal de ce monarque pendant que, après la mort de Pero Lopez, sa mère, Jeanne de Sault, tenait fermement Saint Pée et l'ensemble des biens labourdins de la famille.

En récompense des services rendus, Enrique III, par un acte daté du 27 octobre 1400, lui donna des pâturages – ensemble parcelles appelées *seles* - dans les monts de Enirio et montagnes d'Aralar (un tiers de la chaîne est situé en Guipuzcoa, le reste est en Navarre ; Amezqueta est situé à l'une des entrées principales de ce massif). Les revenus obtenus par un propriétaire de ce type de bien pouvaient être très importants (*venta de hierba* ; rentes en argent et en nature ; dîmes ; vente de bois pour divers usages) et dépassaient ceux produits par l'agriculture locale.

Après avoir quitté le service de la Castille, le 5 juin 1403, la permission lui fut donnée, par *grâce spéciale* du roi d'Angleterre, pour qu'il puisse construire, sans empêchement, *sa maison et tour en pierre*, jusqu'à 10 brasses de hauteur (environ 16 mètres), soit 2 fois plus haut que la hauteur alors autorisée en Labourd.

Le roi d'Angleterre avait approuvé et confirmé les statuts, ou *ordinances*, établis par les Labourdins élus par les paroisses, fixant les attributions de l'association appelée l'*Armandat du pays de Labourd*, créée pour lutter contre l'insécurité, le banditisme transfrontalier et un large éventail de délits, sur le modèle de celles existant en Navarre ou en Guipuzcoa ; il ordonna, le 11 octobre 1403, au sire de Saint Pée, qui commandait cette force armée en son nom, de s'engager à faire respecter ces statuts.

Le 24 avril 1408, il achète, pour la somme de 1,390 *livres de Guyenne*, la seigneurie d'Arbonne à un lointain cousin, Jean de Saint Julien de Sault ; ce faisant, il reconstitue l'ancienne étroite association de ces deux domaines, telle qu'elle avait existé au moins jusqu'au milieu du XIIIe siècle.

Après avoir quitté le service du roi de Castille pour celui du roi d'Angleterre, dont il était le vassal pour ses importants biens et seigneuries du Labourd, il pris la décision de vendre ses pâturages d'Aralar et Enirio, décision peut être motivée par un besoin d'argent, mais sans doute aussi liée aux conflits, très fréquents, avec les municipalités et les associations de paysans, au sujet des droits de propriété et d'usage de ces pâturages si essentiels à l'économie

15

pastorale des vallées (ce fut, par exemple, le cas pour la Collégiale de Roncevaux ou pour son frère, Oger, seigneur de Lazcano). La vente, pour un montant de 1,400 florins d'or d'Aragon, eut lieu le 14 décembre 1409, par un acte retenu par un notaire de Villafranca. Les acheteurs étaient deux associations de villes du Guipuzcoa, l'*Union de Bozue Major* (Amezqueta et 4 autres villes) et l'*Union de Bozue Menor* (Villafranca et 9 autres villes).

En octobre 1411, deux mines de fer et forges, *ferrerries*, situées dans la paroisse d'Ainhoa (exploitées par les Prémontrés d'Urdax, jusqu'en 1401), furent données en fief par le roi d'Angleterre au sire de Saint Pée, pour lui et ses successeurs, à la charge de payer 100 sols bordelais chaque année, à la fête de Noël, au connétable de Bordeaux, *en nostre chatel de l'Ombrière*.

Par contrat passé le 13 septembre 1413, Jean prit pour épouse Isabelle de Beaumont, fille naturelle de Charles de Beaumont, fils du frère du roi de Navarre, *ricombre* et porte-étendard, *alférez*, du royaume de Navarre, à la tête de nombreuses seigneuries en Navarre et en Guyenne (Mauléon en Soule, Guiche en Labourd, etc..) et bailli du Labourd.

La grave crise du début du XVe siècle, avec ses épisodes de famine et de peste, en causant l'appauvrissement des lignages, fut à l'origine dans les années 1410-1414, de nombreux conflits entre clans nobiliaires. Le sire de Saint Pée prit une part active à ces luttes transfrontalières. Ainsi, en 1410, il participe à l'attaque de la ville de Lecumberri, en Navarre, en soutien de ses parents du Guipuzcoa, les Amezqueta et Lazcano. Dans la région des Cincos Villas de Bidassoa et du Baztan, il eut à faire face aux Lizarazu, Vergara et Zabaleta. Mais la rencontre la plus sanglante eut lieu à Vera, en 1413, quand Jean, avec l'aide de membres des Onacinos, tua Martin Lopez de Alzate, chef de famille et membre du clan Gamboino, ainsi que son fils, dans l'attaque de leur maison forte.

Par ses lettres datées de Westminster le 23 août 1414, le roi Henri V donna à Jean le droit de percevoir, sur les épaves rejetées sur le rivage (il s'agit du droit de *wreck*, ou de *fortunis costere maris*, remontant à une charte de Richard Cœur de Lion) de Fontarabie à Capbreton, la somme de 20 *marcs* d'argent qu'il recevra annuellement du connétable de Bordeaux, en 2 versements égaux, l'un à Pâques, l'autre à la Saint Michel, *Michaelmas*.

Le 23 août 1414 : lettre du roi Henri V, de Westminster, qui lui donne, à vie, sur le droit de « *wreck* » (ou « *de fortunis costere maris* » ; depuis une charte de Richard Cœur de Lion, les épaves rejetées sur le rivage au moment d'un naufrage, appartenaient au souverain), sur les épaves (de Fontarabie à Capbreton), la somme de 20 *marcs* d'argent qu'il recevra annuellement du connétable de Bordeaux, en 2 versements égaux, l'un à Pâques, l'autre à la Saint Michel, « *Michaelmas* » (29 septembre).

2.2 La conquête de la Normandie, avec l'armée d'Henri V

Les qualités militaires de Jean, furent très tôt reconnues par le roi d'Angleterre, par ses officiers en Aquitaine, ainsi que par Charles de Beaumont. Aussi, au cours des préparatifs de la campagne prévue par Henri V en Normandie, il fit appel au printemps 1415 au *sire de Seintpee* pour qu'il rejoigne son armée en Angleterre, avec sa compagnie de 19 hommes d'armes (dont Atodo de Beizama, un proche du Guipuzcoa), 20 arbalétriers à cheval et 80

arbalétriers à pied. Il est très probable qu'il ait participé à la bataille d'Azincourt et qu'il ne fut de retour à Saint Pée qu'au début de l'année 1416.

Le 30 décembre 1416, Henri V ordonna par lettres adressée aux édiles de Bayonne d'assurer le transport par mer vers l'Angleterre du sire de Saint Pée et de ses hommes d'armes et arbalétriers, avec leurs chevaux, leurs équipements et la nourriture nécessaire ; de plus, 2 constructeurs de machine de siège, venant de Saint Sever, devaient se joindre à la compagnie de Jean et participer avec lui à ce qui sera la conquête de la Normandie.

Sa participation à cette campagne va occuper Jean la plus grande partie des années 1417-1419. Après avoir rejoint Henri V en Angleterre au printemps 1417, et avoir débarqué avec l'armée anglaise à Trouville en août, on peut suivre quelques étapes de son parcours. En novembre, à Alençon, il obtient un laissez-passer pour que l'un de ses parents, Garcia Martinez de Berastegui, puisse venir du Guipuzcoa renforcer sa compagnie avec 50 arbalétriers, leurs chevaux, etc... A Falaise, en février 1418, Jean fut récompensé sur le champ pour son comportement au cours du siège très dur qui venait de s'achever. A Pont-de-l'Arche, en juillet 1418, et au siège de Rouen, en décembre 1418, il est cité parmi les principaux chefs de l'armée pour participer à l'action avec leurs contingents. Enfin, à Evreux, en mars 1419, et à Mantes, en juillet 1419, c'est en compagnie de Charles de Beaumont, son beau-père, qu'il figure parmi les commandants désignés pour participer à l'action.

6

Le 6 février 1418, à Falaise, quelques jours après la reddition du château par le capitaine breton, par ses lettres Henri V donna, à vie, au sire de Saint Pée les importantes charges de la prévôté et péage de Dax avec, en plus, la ville, la baylie, la juridiction et le péage de Hastings, élargissant ainsi les pouvoirs régionaux de son fidèle vassal labourdin. Ces donations furent confirmées, par des lettres données à Westminster le 12 avril 1423, par le nouveau roi d'Angleterre, Henri VI.

2.3 Affaires locales et dernières années de Jean

En mai 1424, les tensions reprirent entre les Alzate et les Saint Pée, le roi de Navarre apportant son soutien aux Alzate en leur accordant les revenus du moulin de Lesaca. Le fils de Fernando de Gamboa, l'un des principaux chefs de la faction *Gamboino*, ayant épousé Marie de Alzate, l'héritière de son lignage, des troupes furent levées pour prendre la revanche de 1413 sur les Saint Pée. La rencontre, qui eut lieu en 1426, entre Saint Jean de Luz et Saint Pée, avec Jean, accompagné de parents et de nombreux *Oñacinos* vit, à nouveau, la déroute des Alzate.

Le 19 mars 1425, le procureur de Jean passa un accord avec les habitants de San Pedro de Leaburu (Guipuzcoa), par lequel ceux-ci s'engagèrent à moudre leurs grains dans les moulins de Jean, seigneur du manoir, *solar*, de Mahala et de la tour, *casa torre*, de Leaburu, pour une redevance en nature de 1/16 des grains moulus.

En 1430, il est envoyé par le roi d'Angleterre comme ambassadeur auprès de celui de Castille, Dom Juan II. Il fut accueilli à la cour de Castille par son neveu, Juan Lopez de Lazcano, serviteur haut placé du roi et fils aîné de son défunt frère Oger d'Amezqueta y Lazcano, mort en 1420, lui aussi haut dignitaire de la cour et membre du prestigieux ordre castillan de chevalerie de *La Banda*.

Le 20 novembre 1432, Henri VI confirma à nouveau les dons faits au seigneur de Saint Pée concernant Dax et Hastings, avec l'autorisation faite à Jean qu'il nomme des représentants compétents sur place pour lui permettre d'assurer la protection de la frontière en demeurant présent dans le Labourd.

N'ayant pas d'enfant de sa femme, et avançant en âge, Jean demanda au roi d'Angleterre la légitimation d'Augerot, l'un de ses nombreux enfants naturels, afin de pouvoir, d'une part, perpétuer son nom et son blason, et, d'autre part, prévenir les troubles que pourraient déclencher ses parents du Guipuzcoa. Le roi accéda à cette pétition, par ses lettres du 20 février 1433.

Dans son testament, retenu à Saint Pée le 13 Mai 1440, Jean d'Amezqueta donna à Augerot la seigneurie de Saint Pée et à Jeanne, la fille qu'il eut finalement avec Isabelle de Beaumont, Arbonne et ses autres biens. Il fit aussi divers dons et legs à sa femme et à ses nombreux enfants naturels. Dans le choix des exécuteurs testamentaires, à côté de plusieurs Labourdins, figurent deux chefs de lignage importants, son neveu, Juan Lopez de Lazcano, et un cousin éloigné, Garcia Martinez de Berastegui, venus du Guipuzcoa pour l'occasion.

Il mourut à Saint Pée, dans le courant de l'année 1442.

3 Augerot de Saint Pée

Il fut, au cours des deux dernières décennies de la guerre de Cent Ans, l'un des plus valeureux chef militaire et fidèle serviteur de la cause anglaise, dans le Sud du duché d'Aquitaine. A la tête de troupes levées des deux côtés de la frontière pyrénéenne, il s'opposa sans relâche à la progression inexorable de la reconquête française. Ayant la confiance des chefs anglais et des responsables locaux, il fut souvent investi pour remplir de délicates missions politiques, non seulement en Guyenne mais aussi en Angleterre. Enfin, comme principale autorité du Labourd, il eut à s'occuper de fréquents problèmes transfrontaliers.

3.1 Augerot devient l'un des principaux chefs du parti anglais

La place forte de Gamarde, dans la vicomté de Tartas, qui était occupée par des soldats du comte d'Armagnac, fut assiégée et prise en 1435 par plusieurs nobles anglo-gascons agissant à leurs frais, dont James Harsage, Arnaud-Guilhem de Caupenne, Bernat de Cauna, et Augerot de Saint Pée.. Pour couvrir leurs dépenses et les récompenser, les autorités anglaises donnèrent à Harsage la seigneurie de Gamarde tandis que, quelques mois plus tard, le 29 juillet 1441, Augerot et les autres capitaines landais, reçurent 1000 livres sterling, somme que Harsage était tenu de leur payer sur les revenus de la seigneurie de Gamarde.

L'âge venant, pour assurer l'avenir de la famille et obtenir la conservation des charges importantes qu'il avait obtenues, Jean, père d'Augerot, présenta au souverain anglais une requête pour que, après sa mort, son fils reçoive la prévôté de Dax et le baillage de Hastings. Le roi accéda à cette demande en mars 1437.

Augerot prit part au siège de la ville de Tonneins, avec 8 hommes d'armes, après que cette place forte ait été prise, en décembre 1437, par les troupes du célèbre routier castillan Rodrigo de Villandrando, alors au service du parti français. Après qu'un accord ait été trouvé avec Villandrando, en janvier 1438, Augerot fut chargé d'accompagner à Bordeaux Lope Niço, le représentant de Villandrando, qui devait y discuter de la mise en œuvre des termes du traité avec les autorités du duché; A cette occasion, Augerot resta 7 jours dans la capitale de la Guyenne.

Le duc de Gloucester, oncle du roi d'Angleterre, fit don à Augerot, par lettres patentes données le 2 septembre 1441 à *Plaisance*, le palais du prince situé sur les rives la Tamise, « en considération des grands services rendus » au roi et au duc « du fait des guerres, tant en France qu'en Guyenne », du baillage du Labourd, « avec ses herbages, moulins et autres droits, rentes et revenus ». Ces lettres furent confirmées par Henri VI, le 7 janvier 1442.

La ville de Tartas, siège d'une vicomté qui appartenait aux sires d'Albret depuis plus d'un siècle, était occupée alors par une garnison qui commettait de nombreux pillages et méfaits alentour. Aussi, en vue d'obtenir du roi d'Angleterre les ordres permettant la mobilisation des forces nécessaires pour chasser de Tartas la troupe de Charles d'Albret, les autorités de la région déléguèrent Augerot, et d'autres personnes de confiance, pour aller exposer la situation à la cour d'Angleterre. Celle-ci donna un accord favorable à cette demande.

3.2 Le début de la reconquête française

Après son retour à Saint Pée, Augerot rassembla ses contingents de soldats, levés en Labourd ainsi que dans les régions basco-navarraises avoisinantes, pour répondre à l'appel du sénéchal de Guyenne, Thomas Rampston, rejoindre le rassemblement de l'armée anglo-gasconne et participer au siège de la ville de Tartas, siège qui débuta en août 1441.

Pendant le siège de Tartas, par des lettres patentes émanant du gouverneur anglais du duché d'Aquitaine, Augerot reçut le droit de percevoir, à la suite de son père qui avait obtenu ce droit en 1414, 20 marcs d'argent annuellement sur le revenu tiré des épaves trouvées sur la côte, de Capbreton jusqu'à Fontarabie.

Après 6 mois de siège éprouvants pour les deux parties, Charles d'Albret accepta de capituler et un accord fut signé par lui et Rampston le 20 janvier 1442, aux termes duquel il fut arrêté que, si la ville n'était pas secourue par une armée française suffisamment forte, au plus tard le 24 juin prochain, alors la ville serait livrée aux Anglais ; dans le cas contraire, Charles d'Albret serait remis en possession de Tartas. Il fut aussi convenu que, d'ici à cette date, la garde de la ville et des otages français serait confiée à deux chefs reconnus du parti anglais, Augerot et Louis de Cauna.

En février 1442, le sieur de Gramont et Augerot de *Saint Per* se rendirent en Angleterre, comme délégués des Etats de la Sénéchaussée des Landes, pour présenter au roi Henri VI la situation dans laquelle se trouvait la Guyenne et lui démontrer que les accords trouvés avec Charles d'Albret, suite au siège de Tartas, étaient bien favorables aux intérêts anglais.

Augerot, profitant de son séjour à Londres, se présenta ensuite à Westminster où, le 7 mars, il exposa, de la part du groupe de capitaines qui, pour leur participation à la prise de Gamarde en 1437, avaient reçu en juillet 1441 1000 livres sterling de Huntington, Lieutenant Général en Aquitaine, leur défense dans le procès, intenté par James Harsage, devant le Chancelier de l'Echiquier, la juridiction financière d'Angleterre. Augerot qui plaida que, en la matière, la loi et les coutumes propres à la Guyenne devaient s'appliquer, alors que Harsage s'appuyait sur la loi anglaise, la *common law*, n'eut pas gain de cause...

Le roi de France, Charles VII, ayant décidé de venir en personne remettre Tartas à Charles d'Albret, il se présenta le 24 juin 1442 devant la ville avec une très puissante armée. Le lendemain, les conditions de l'accord de janvier étant remplies, il put donc « tenir la journée », ce qui eut un grand retentissement dans le pays. Comme convenu, Augerot et le sieur de Cauna rendirent les clés de la ville au sire d'Albret et libérèrent les otages. Puis, Louis de Cauna, sentant le vent tourné, abandonna le parti anglais et fit hommage à Charles VII, alors que Augerot demeura lui fidèle au roi d'Angleterre.

Le 27 Juin 1442, St Sever, chef-lieu de la sénéchaussée des Lannes, fut prise par l'armée conduite par Charles VII ; Augerot put s'échapper, mais Thomas Rampston fut alors fait prisonnier par les Français.

Puis, Charles VII vint mettre le siège devant la ville de Dax, défendue par le sénéchal des Lannes, François de Montferrand, et par Augerot ; la ville dut se rendre le 3 août 1442. Mais, après le départ du roi de France, elle fut reprise le 24 août par des troupes du parti anglais,

(10)

dirigées par le sire de Gramont et Augerot. Quelques jours après, la garnison française de Saint Sever fut aussi chassée par les troupes d'Augerot et de Per-Arnaut de Saint Cricq.

En récompense de son efficace participation à la reprise de Dax et de Hastings, Augerot fut confirmé par le roi anglais, par acte du 23 octobre 1442, en la possession de la prévôté de Dax et du baillage de Hastings, importantes charges qui lui avaient été promises en mars 1437, à la demande de son père. Ainsi, Augerot retrouvait-il la possibilité, après son père, d'exercer pleinement la forte influence dont il jouissait avant l'arrivée de Charles VII en Aquitaine.

Cependant, Gaston IV, comte de Foix, et Lieutenant Général de Charles VII en Languedoc, vient mettre le siège devant Saint Sever, avec une forte armée et, malgré les renforts amenés par Augerot, venant de Bayonne, la ville dut se rendre après 4 à 5 semaines de combat, à la fin de l'année 1442, et Augerot réussit, à nouveau, à échapper à la capture.

Une longue trêve fut convenue entre les rois de France et d'Angleterre en juillet 1444, à Tours. Au cours de cette période de paix relative, qui dura près de 5 ans, il semble qu'Augerot s'occupa particulièrement des problèmes transfrontaliers affectant le Labourd, banditisme ou luttes entre factions notamment. Il vint à l'aide des Zabaleta, seigneurs de Lesaca, attaqués par des familles du Guipuzcoa, auxquels il envoya un secours de 300 Labourdins. Il eut aussi à défendre ses intérêts à Mahala et Leaburu, en Guipuzcoa, contestés par son cousin Miguel Lopez de Amezqueta, seigneur de Amezqueta.

3.3 Fin de la domination anglaise en Labourd

10

Après la rupture de la trêve, Gaston IV reçut l'ordre de Charles VII, en juillet 1449, de s'emparer des villes encore tenues par les Anglais en Guyenne. Il prit d'abord Mauléon et la Soule, possessions de Louis de Beaumont, *alferez* et connétable du royaume de Navarre, cousin de Jean, père d'Augerot, qui partageait de nombreux intérêts avec les sires de Saint Pée, dans le Labourd et dans les conflits entre clans basco-navarrais.

Après la prise rapide de Hastings, Guiche fut la prochaine cible de Gaston IV. C'était une importante place aux yeux des habitants de la région, fidèles aux Anglais, propriété de Louis de Beaumont, qui avait mis un capitaine navarrais dans la place, Augerot fut l'un des chefs qui amenèrent des renforts à la demande de ce capitaine, en venant de Bayonne par l'Adour. Mais les assiégeants, mis au courant des plans d'attaque de ces troupes, les déjouèrent et le capitaine dut composer et rendre la place le 15 décembre 1449.

Les deux places fortes, verrous du Labourd, étant passées sous contrôle français, Gaston IV poursuivit son avancée victorieuse en faisant une *course* dans le Labourd, pour s'emparer de ce pays frontalier de la Navarre et de la Castille et détruire les forces qu'Augerot avait pu si souvent mobiliser contre lui. Il alla jusqu'à Saint Jean de Luz, pillant et ravageant tout le pays. Parvenu à Saint Pée, le château fut pris et brûlé, mais sans qu'il n'y trouve Augerot, ce qui était un objectif majeur pour s'assurer définitivement du Labourd. Il apprit d'un habitant que ce dernier s'était retranché à Pouillon.

Pouillon, l'une des principales places fortes de Chalosse, était sous le contrôle d'Augerot en tant que prévôt de Dax. Aussi, Augerot étant le dernier à encore résisté à la reconquête française dans la région, Gaston IV mis en œuvre les importants moyens dont il disposait pour

11
assiéger Pouillon, qu'il réussit prendre à la suite d'une ruse de guerre, au début de l'année 1450.

Augerot réussit, une fois de plus, à échapper à la capture en sautant dans le fossé du haut des murs de la forteresse et à gagner la ville de Bayonne, où il parvint très gravement blessé. De là, il fut transporté à Saint Pée où il mourut le 26 avril 1450, après avoir laissé ses dernières volontés et nommé ses exécuteurs testamentaires.

Jeanne de Saint Pée, devenue l'héritière de Saint Pée et de l'ensemble du vaste patrimoine familial, ne tarda pas à épouser Gracien de Luxe, probablement au tout début de l'année 1451, le cadet d'une très puissante famille qui joua un rôle très important dans l'histoire de la Navarre et proche alliée des Beaumont. Mais son père, Tristan de Luxe, s'était rallié au camp français après la prise de Mauléon, à la suite de Louis de Beaumont. Aussi, les autorités de Bayonne, pensant que le nouveau sire de Saint Pée avait suivi le parti de son père Tristan et était maintenant un ennemi de la ville, écrièrent au lieutenant du sénéchal d'Aquitaine que les héritiers d'Augerot étaient devenus des *rebelle*s et, qu'en conséquence, ses biens devaient être saisis et mis sous la main du roi d'Angleterre. Le conseil anglais siégeant à Bordeaux saisirent tous les biens d'Augerot situés à Bordeaux et ailleurs, dont un bateau de pêche à la baleine, appelé le « *George* », qui se trouvait en ce moment à Londres. Mais les exécuteurs testamentaires d'Augerot, ayant protesté auprès du roi de leur fidélité, ordre fut donné en mars 1451 au connétable, au maire et aux jurats de Bordeaux, de leur restituer tous les biens saisis à cause des « *bons services d'Augerot, qu'il a rendu au roi d'Angleterre dans le royaume de France comme en Aquitaine et en Normandie* ».

